



*A - Faciliter l'articulation des temps de vie*

A2

## NÉGOCIER UN NOUVEAU CONTRAT DE GENRE DANS LE COUPLE

### Constat

Les femmes assurent en grande partie les tâches domestiques et familiales, en moyenne 4h36 par jour alors que l'homme y accorde 2h13. Celles-ci s'ajoutent à leurs activités professionnelles, ce qui leur laisse peu de temps pour s'impliquer dans la vie citoyenne. Une solution consiste à répartir plus équitablement les activités au sein du foyer.

### Objectif

Négocier un contrat au sein de son couple sur l'organisation des tâches à accomplir et sur les activités que chacun prend en charge

### Description

Le contrat de genre définit les travaux, obligations et responsabilités de l'homme et de la femme au sein du couple. Il existe de fait mais peut être implicite ou construit de manière volontaire. Une meilleure répartition des tâches au sein du foyer passe souvent par la construction d'un nouveau contrat de genre.

Pour aborder cette question, il est nécessaire que chacun dans le couple se rende compte du travail que chacun accomplit de son côté. Une discussion et une explication détaillées sur ses activités sont nécessaires pour comprendre et connaître les fonctions effectivement remplies par l'un et l'autre.

Dans un premier temps, on construira un inventaire objectif des activités de la femme et de celles de l'homme dans le couple. Il faut prendre en considération tous les éléments constitutifs d'un emploi du temps quotidien, hebdomadaire, mensuel... c'est-à-dire le temps professionnel, les temps de déplacement, le temps de travail domestique, le temps consacré aux enfants, aux parents, le temps associatif et le temps de l'action citoyenne, le temps amical etc. Voir à ce sujet la fiche A1 "Analyser les temps de vie".

On pourra également analyser le rythme de passage d'une activité à l'autre, les ruptures dans les activités étant souvent vecteur de fatigue.

Ce travail permettra de constater les différences entre les tâches accomplies par l'homme et la femme, et d'envisager la manière dont les fonctions pourraient être mieux partagées.

A2

## A - Faciliter l'articulation des temps de vie



Une discussion au sein du couple permettra d'organiser différemment les tâches, selon le temps de chacun et selon ses affinités et compétences. Rappelons cependant que la plupart des compétences peuvent s'acquérir. La nouvelle organisation du temps devrait permettre à chacun d'avoir du temps personnel.

Le couple peut alors définir un contrat de genre qui explicite la nouvelle répartition des rôles. Ce contrat permet que chacun sache ce que l'autre a en charge, en acceptant les différences. Il peut éviter des incompréhensions et n'empêche pas les "coups de main mutuels" dans les périodes d'activité débordante.

Il n'existe pas de contrat type bien entendu, c'est une question qui se traite entre deux individus, avec leur histoire, leurs obligations et leurs aspirations.

### En savoir plus

Définition du contrat de genre :

Ensemble de règles implicites et explicites régissant les relations hommes - femmes et leur attribuant des travaux, des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes.

Comprendre le concept de genre

[http://www.genreenaction.net/article.php3?id\\_article=221](http://www.genreenaction.net/article.php3?id_article=221)

Le concept de genre au service de l'égalité entre les hommes et les femmes, Béatrice BORGHINO, Colloque du GRAIFF, 21 novembre 2003.

[www.la\\_pie.club.fr/librexp/grai211103.htm](http://www.la_pie.club.fr/librexp/grai211103.htm)

« Hommes / femmes, l'égalité dans la différence est-elle possible ? »

[http://www.entreprendre-au-feminin.net/IMG/Synthese\\_l\\_egalite\\_dans\\_la\\_differece.doc](http://www.entreprendre-au-feminin.net/IMG/Synthese_l_egalite_dans_la_differece.doc)

« La féminisation du monde du travail : incidence et mutations », Nicky LE FEUVRE, in Travail et société, GREP Midi-Pyrénées, 2001, Toulouse, le comptoir du livre.

« Logiques domestiques. Essai sur la représentation du travail domestique chez les femmes actives de milieu populaire » d' Annie DUSSUET, Paris / Montréal, L'Harmattan, 1997, 270 p.

« Hommes, femmes, quelle égalité ? École, travail, couple, espace public » de BIHR Alain et PFEFFERKORN Roland Paris : édition de l'Atelier, 2002. 352 p.

« Partage des temps et des tâches dans les ménages » - Cahier Travail et Emploi - Marie Agnès BARRERE-MAURISSON - La Documentation Française - 2001.

## A - Faciliter l'articulation des temps de vie



A2

### Et si on changeait ?

Pour mieux prendre conscience des tâches et des difficultés rencontrées par le conjoint-e ou la compagnon-e, une idée consiste à ce que chacun prenne la place de l'autre sur une période donnée (1 mois par exemple) :

- Madame s'occupe de la voiture, du jardin, du bois à la place de monsieur.
- Monsieur s'occupe de l'entretien de la maison, de la cuisine au quotidien, des enfants à la place de madame.

On ne peut plus voir le quotidien de l'autre de la même manière après !

